

c'est plus facile
quand on est proche

Maison du Conseil général
15 rue Victor Hugo
60100 Creil
Tél. : 03 44 56 82 60



ouverture

les Maisons du Conseil général

Tous les services en direct, près de chez vous

c'est plus facile
quand on est proche



Conseil général de l'Oise
1, rue Cambry
60024 Beauvais cedex
www.cg60.fr

saisons

Premier partenaire de votre réussite

Avec les Maisons du Conseil général, le premier partenaire de votre réussite devient votre voisin.



Yves Rome
Président du Conseil général
de l'Oise

L'Oise bouge et innove :
les Maisons du Conseil général, réparties sur tout
le département, rendent accessibles aux habitants
de l'Oise les services auxquels ils ont droit.

La proximité est la garantie d'une action efficace
à votre service. Le choix de l'emplacement
de ces Maisons a été étudié de sorte que chaque
Isarienne et Isarien puisse s'y rendre aisément,
en voisin.

Cette initiative concrétise la volonté du Conseil
général d'être au plus près des attentes et des
besoins de chacun.

Espaces de proximité, les Maisons du Conseil
général vous permettent d'être informé, guidé,
conseillé, aidé.

Les Maisons du Conseil général sont ouvertes
à tous les habitants de l'Oise, mais également à
leurs élus et à leurs associations, qui y trouvent
des services adaptés à leurs actions.

Yves Rome

Les trois premières Maisons du Conseil général :
Creil, Ressons-sur-Matz et Thourotte



Partenaire attentif des demandes de chacun

Des démarches simplifiées, sans longue marche

*Vous êtes à la recherche d'un logement ?
Vous êtes à la recherche d'emploi et voulez
connaître les aides dont vous pouvez bénéficier ?
Vous avez une question sur les bourses scolaires ?*

À la Maison du Conseil général, vous êtes
accueilli, écouté et guidé dans vos recherches.
Votre interlocuteur vous explique les démarches
éventuelles à entreprendre, les services concernés.
Il vous aide à les contacter, facilite toutes vos
démarches. À deux pas de chez vous.

Une information pratique, immédiate

*Vous avez besoin de renseignements pratiques
fiabiles ? Vous voulez consulter la presse ?
Trouver une brochure sur l'environnement ?*

La Maison du Conseil général met à votre
disposition une documentation pratique : codes
et guides juridiques, presse locale, ouvrages sur
l'Oise, guides et brochures des organismes
partenaires sur le tourisme, l'emploi, la santé, la
sécurité routière, etc.

L'accès libre et gratuit à internet pour vos recherches

*Comment consulter les archives départementales ?
Comment télécharger des formulaires ?
Accéder à un portail d'information qui vous
concerne ?*

La Maison du Conseil général vous donne accès
librement et gratuitement à internet.
La borne d'accès vous permet de consulter les
sites départementaux adaptés à vos besoins.
Connaître en ligne les aides sociales, les bourses
scolaires, les aides aux communes, etc.
Télécharger certains formulaires de demandes.
Vous pouvez bénéficier d'une aide pour une
recherche plus spécifique.

Rencontrer aisément les profession- nels pour vous guider

La Maison du Conseil général organise avec des
organismes partenaires, des permanences sur les
sujets qui vous concernent.

- **Le logement** : chercher un logement, connaître
vos droits en tant que locataire ou bailleur,
bénéficier de conseils pour la maîtrise de
l'énergie.

- **La construction** : être conseillé pour faire
construire, bénéficier de conseils pour des travaux
d'aménagement.

- **Emploi** : comment être aidé pour la recherche
d'un emploi, défendre vos droits.

- **Soutien juridique** : être aidé si vous êtes victime
d'un dommage, si vous rencontrez un problème de
consommation...

Afin de définir précisément vos besoins et vos
attentes, un diagnostic du territoire est engagé en
association avec la population, les élus et les
acteurs sociaux du secteur.

Découvrir le patrimoine de l'Oise et la vie culturelle

*Quels sont les événements à ne pas manquer
dans votre région ?*

*Quels sont les monuments, les sites à découvrir
à côté de chez vous ?*

À la Maison du Conseil général, vous trouvez des
informations sur les expositions organisées dans
le département, les manifestations culturelles, les
ouvrages et documentation sur le patrimoine de
l'Oise.

**c'est
plus facile
quand
on est proche**





c'est
plus facile
quand
on est proche



c'est
plus facile
quand
on est proche

Partenaire pour mieux vivre son handicap

Pour le Conseil général, une personne handicapée a les mêmes droits que tous les citoyens et doit bénéficier de la même qualité de services.

Un accueil adapté pour vous recevoir

La Maison du Conseil général est conçue et spécialement aménagée pour accueillir les personnes handicapées, leur permettre l'accès à tous les espaces, à tous les moyens techniques proposés au public : point internet, documentation pratique, etc.

Une écoute, une information, des conseils

De quelles aides peut bénéficier une personne handicapée ? Comment trouver la documentation pratique, administrative, juridique spécifique ? quels organismes contacter ?

Les personnes handicapées ont, à la Maison du Conseil général, un interlocuteur sensibilisé pour les accueillir, les renseigner, les aider dans leurs recherches sur internet, les orienter vers les services compétents.

Le contact avec les organismes spécialisés

La Maison du Conseil général peut mettre en relation la personne handicapée avec les organismes partenaires.



Partenaire de la vie de votre association

Vous êtes impliqué dans une association locale : la Maison du Conseil général est la vôtre.

Une information sur tous les programmes

De quelle aide peut bénéficier votre association ? Quel montant obtenir ?

À la Maison du Conseil général, vous êtes accueilli par un personnel compétent qui vous donne une information sur les programmes d'aide du Conseil général, vous indique les procédures à suivre.

Un accompagnement pour monter votre dossier

Comment constituer un dossier ? Quelles sont les pièces à fournir ? À qui l'adresser ? Quels sont les délais de réponse ?

Le chargé de mission de la Maison vous aide dans toute la procédure. Il vérifie que toutes les pièces administratives sont réunies, enregistre votre demande, vous fournit un avis, transmet votre dossier. Il vous informe ensuite de l'avancement du dossier.

Un accès plus simple aux subventions

Vos démarches sont plus simples, et votre dossier est traité plus vite.

Un espace dédié à disposition

Comment assurer la gestion de l'association ? Où tenir les réunions ?

La Maison du Conseil général met à disposition l'espace associations. Dans cet espace spécialement aménagé, vous pouvez disposer d'un PC équipé de logiciels de gestion et de comptabilité adaptés aux besoins des associations, de matériel de reprographie.

- Vous pouvez effectuer ainsi toutes les tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'association.
- Vous pouvez vous faire aider par un responsable dans les domaines administratif et comptable.
- Vous disposez d'un accès internet, pour toutes vos recherches.

L'espace est aménagé et disponible pour réunir les membres du bureau, ou les assemblées générales de votre association.



c'est
plus facile
quand
on est proche



Votre Maison du département vous accueille



➡ L'adresse de la Maison la plus proche

Maison du Conseil général
15 rue Victor Hugo
60100 Creil
Tél. : 03 44 56 82 60 Fax : 03 44 72 56 83

➡ Des horaires adaptés à votre mode de vie

Le mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h30
et 13h30 à 18h.
Le jeudi de 10h à 12h30 et 13h30 à 20h.
Le samedi de 9h à 13h.

➡ Un personnel à votre écoute

Chargée de mission :
Hélène Corroyer

Chargée d'accueil :
Nathalie Peyre

➡ Les permanences de vos Conseillers généraux Ils vous reçoivent sur rendez-vous



Gérard Weyn, Conseiller général
du canton de Creil-Nogent



Jean-Claude Villemain,
Conseiller général
du canton de Creil-Sud



Alain Blanchard,
Conseiller général
du canton de Montataire

Partenaire des projets de votre vie locale

Pour vos élus locaux :

Une information sur les programmes départementaux

*Quelle aide le Conseil général peut-il apporter
à un projet communal ?
Quelles sont les procédures à suivre ?*

À la Maison du Conseil général, les élus et le
personnel communal trouvent les informations
utiles sur les programmes départementaux d'aide
aux communes, les procédures, les interlocuteurs.

Un accompagnement dans la constitution de dossiers

Lieu de travail et de concertation avec les élus,
la Maison du Conseil général leur apporte une
aide pour constituer leurs dossiers, réceptionne
et vérifie les pièces administratives, enregistre
les demandes et les transmet à la Direction du
développement des territoires.

Une participation aux instances de développement local

Pour élaborer les projets de développement,
d'aménagement du territoire, d'environnement,
qui associent département et communes,
communautés de communes ou communautés
d'agglomération, le Conseil général est présent
sur le terrain : le personnel des MCG est appelé
à participer aux groupes de travail en matière
d'action territoriale.

